

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018

Délibération
n° 2018.12.417

Accueil de Loisirs
Sans Hébergement
(ALSH): tarifs 2019

LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, Patrick BOURGOIN à Danielle CHAUVET, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER

Excusé(s) :

Jean-Marc CHOISY

ENFANCE - JEUNESSE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-
GUILLEMETEAU

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH): TARIFS 2019

L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) communautaire, implanté à Dirac, propose une grille tarifaire où plusieurs critères sont pris en compte, à savoir :

- Lieu de résidence
- Régime général ou autre
- Quotient Familial

Les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient familial.

En 2016, les tarifs de l'ALSH ont été révisés en détail suite à une étude réalisée avec la caisse d'allocations familiales (CAF), avec un objectif d'augmentation limitée mais régulière de ces tarifs sur les années suivantes.

Après une augmentation de 30 cts en 2018, liée à des hausses de charges (changement de prestataire repas) et à la création d'une 7^{ème} tranche de Quotient Familial afin d'être au plus proche des profils des familles du territoire, il est proposé, pour 2019, une **augmentation limitée à 10 cts, applicable à tous les tarifs**.

Elle s'applique à toutes les tranches de tous les tarifs, à savoir les tarifs « journée, 1/2 journée et 1/2 journée avec repas » pour les mercredis et vacances scolaires, ainsi que les tarifs des mini-camps.

Elle est applicable aux résidents de GrandAngoulême comme aux extérieurs.

Pour des raisons de services, et afin d'être en cohérence avec les inscriptions en cours, les nouveaux tarifs n'entreront en vigueur qu'à la fin des vacances scolaires de janvier, soit le 9 janvier 2019.

Par ailleurs, il est nécessaire d'actualiser la facturation du transport entre écoles et ALSH le mercredi midi, les communes concernées n'étant plus les mêmes, suite aux récentes modifications d'organisation des temps scolaires.

Le montant du transport (1,5 € /enfant /trajet) reste cependant inchangé.

Vu l'avis favorable de la commission proximité, équilibre et identité territoriale du 5 décembre 2018

Je vous propose :

D'APPROUVER la grille tarifaire 2019 de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement communautaire jointe en annexe, qui entrera en vigueur à partir du 9 janvier 2019.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Recu à la Préfecture de la Charente le :

20 décembre 2018

Affiché le :

21 décembre 2018



ALSH Communautaire de DIRAC - 3-17 ans

2019

Tarifs journaliers ALSH

(mis en place à partir du 09/01/2019)

Familles relevant du régime général

Ces tarifs incluent l'aide de la CAF de 0,54 € /heure

Résidents du Grand Angoulême

Quotient familial \ Temps de présence	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus	
Journée	8,10	8,70	9,30	9,90	10,50	11,10	11,70
1/2 journée +Repas	6,10	6,45	6,80	7,15	7,50	7,85	8,20
1/2 Journée	4,50	4,80	5,10	5,40	5,70	6,00	6,30

Résidents Hors Grand Angoulême

Quotient familial \ Temps de présence	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus	
Journée	16,70	17,30	17,90	18,50	19,10	19,70	20,30
1/2 journée +Repas	11,90	12,25	12,60	12,95	13,30	13,65	14,00
1/2 Journée	8,80	9,10	9,40	9,70	10,00	10,30	10,60

Familles allocataire MSA :

Résidents du Grand Angoulême

Quotient familial \ Temps de présence	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus	
Journée	12,42	13,02	13,62	14,22	14,82	15,42	16,02
1/2 journée +Repas	8,26	8,61	8,96	9,31	9,66	10,01	10,36
1/2 Journée	6,66	6,96	7,26	7,56	7,86	8,16	8,46

Résidents Hors Grand Angoulême

Quotient familial \ Temps de présence	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus	
Journée	21,02	21,62	22,22	22,82	23,42	24,02	24,62
1/2 journée +Repas	14,06	14,41	14,46	15,11	15,46	15,81	16,16
1/2 Journée	10,96	11,26	11,56	11,86	12,16	12,46	12,76

Navettes Mercredis (Ecole --> ALSH) : 1 € 50 par voyage et par enfant



ALSH Communautaire de DIRAC - 3-17 ans

2019

Tarifs Mini-camps 3-11 ans

Familles relevant du régime général

Ces tarifs incluent l'aide de la CAF de 0,54 € /heure

Résidents du Grand Angoulême

Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
Temps de présence	de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH	18,30	18,90	19,50	20,10	20,70	21,30	21,90
Journée Hbgmt extérieur	23,30	23,90	24,50	25,10	25,70	26,30	26,90

Résidents Hors Grand Angoulême

Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
Temps de présence	de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH	22,30	22,90	23,50	24,10	24,70	25,30	25,90
Journée Hbgmt extérieur	27,30	27,90	28,50	29,10	29,70	30,30	30,90

Familles allocataire MSA :

Résidents du Grand Angoulême

Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
Temps de présence	de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH	23,70	24,30	24,90	25,50	26,10	26,70	27,30
Journée Hbgmt extérieur	28,70	29,30	29,90	30,50	31,10	31,70	32,30

Résidents Hors Grand Angoulême

Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
Temps de présence	de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH	27,70	28,30	28,90	29,50	30,10	30,70	31,30
Journée Hbgmt extérieur	30,70	33,30	33,90	34,50	35,10	35,70	36,30



Tarifs Mini-camps Secteur jeunes

Familles relevant du régime général

Ces tarifs incluent l'aide de la CAF de 0,54 € /heure

Résidents du Grand Angoulême

Quotient familial \ Temps de présence	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
	de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH	22,30	22,90	23,50	24,10	24,70	25,30	25,90
Journée Hbgmt extérieur	27,30	27,90	28,50	29,10	29,60	30,30	30,90

Résidents Hors Grand Angoulême

Quotient familial \ Temps de présence	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
	de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH	28,30	28,90	29,50	30,10	30,70	31,30	31,90
Journée Hbgmt extérieur	33,30	33,90	34,50	35,10	35,70	36,30	36,90

Familles allocataire MSA :

Résidents du Grand Angoulême

Quotient familial \ Temps de présence	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
	de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH	27,70	28,30	28,90	29,50	30,10	30,70	31,30
Journée Hbgmt extérieur	32,70	33,30	33,90	34,50	35,10	35,70	36,30

Résidents Hors Grand Angoulême

Quotient familial \ Temps de présence	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
	de 0 € à 399 €	de 400 € à 549 €	de 550 € à 649€	de 650 € à 799 €	de 800 € à 999€	de 1000 € à 1499 €	> 1500 € & QF inconnus
Journée Hébergement ALSH	33,70	34,30	34,90	35,50	36,10	36,70	37,30
Journée Hbgmt extérieur	38,70	39,30	39,90	40,50	41,10	41,70	42,30